VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégant Cottage Moderne comme Résidence,

No 4832 rue Colisée, encoignure Lyon,

La Confortable Résidence à un étage,

No 4820 rue Colisée, et

Trois splendides lots pour bâtir,

Rue Colisée, entre Berdeaux et Lyon.

SUCCESSION DE WM M. ABBOTT.

No 55,018—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, — Encanteur — Bureau No 832 rue Carondelet le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 20 février 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° L'élégant cottage-résidence moderne nouvellement construit en bois couvert en ardoises, No 4832 rue Colisée encoignure Lyon, construit élevé du trottoir et entouré d'un joli grillage, allées en shillinger, etc., contenant grand devant, vestibule, salon, salle à manger, chambre, cuisine, office, chambre à coucher, hangar, citerne, etc. La propriété est plus amplement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec bâtisse, etc., située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, formant l'encoignure des rues Colisée et Lyon, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Colisée par 127 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Lyon, et est composé du tout du lot original 13 et 27 pieds 6 pouces, section en croix du lot original No 12.

Cette élégante petite habitation est strictement de première condition et les environs sont choisis étant à proximité des écoles, marchés, et toutes les lignes de chars électriques du haut de la ville.

2° Le superbe site à bâtir, comprenant deux lots de terre plus amplement décrits comme suit à savoir:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc. dans le sixième district dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon laquelle portion de terre est composée du tout des lots originaux 14, 15 et 27 pieds 6 pouces chacun de la section en croix du lot No 12 et mesure 60 pieds de face à la rue Colisée sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une résidence de choix en bois à un étage, No 4820 rue Colisée, retirée de la rue, ayant galerie de façade, 6 chambres, hangar, cave, etc. La propriété est amplement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses, etc., dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La dite portion de terre est composée du tout des lots originaux Nos 16 et 17 et 27 pieds 6 pouces chacun sur la section en croix du lot No 12, et mesurant 60 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les terrains sont agréables et le voisinage est très désirable.

4° Le lot de choix pour bâtir sur la rue Colisée qui touche la propriété ci-dessus décrite, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc., dans le Sixième District, dans l'ilet No 294 borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La portion de terre est composée par le tout du lot original No 18 et 27 pieds 6 pouces sur la section de croix du lot No 23 et mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les propriétés, premièrement, secondement et troisièmement ci-dessus décrites ont été acquises comme les six lots originaux ci-dessus décrits—Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17, par le décédé William M. Abbott par achat du Eureka Homestead Society pardevant M. T. Ducros, notaire, le 7 mai 1894 enregistré au bureau de transfert, livre 151, folio 418 et la propriété quatrièmement décrite a été acquise par le défunt William M. Abbott par achat de Frank M. Normand et al. par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 juillet 1890, enregistré dans le bureau des transcrits, livre 135, folio 113.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus du prix de l'adjudication de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant B. T. Walshe, Jr, notaire aux frais des acquéreurs.

23 jan—23 30—fév 6 13 20 27 à date.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 10 janvier 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. Le Young en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un ou et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 jan—9 11 16 23 30—fév 6 10

Mme Mary A. McDonnell vs Richard Brainiff.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 36,029. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrépôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, MARDI, 8 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maisons etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.

Ed. P. FOLEY.

Constable de la première Court de Cité.

29 janv—fév 3 8

Charbon! Charbon!

Breckenridge Cannel.
Charbon Pittsburgh.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Gas and Foundry Coke.

A vendre par

W. G. Coyle & Co.

323 rue Carondelet, coin Union.

2 janv—

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteux—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 17 février 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre en date du 12 janvier 1898, de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Joseph Fernandez, No 52,119 les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Six certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles et les rues Carondelet, Berlin et Milan, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, conformément à un devis d'arpentage par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 12 janvier 1898, et mesurant conformément comme suit:

Lots A, B et C mesurent chacun 26 pieds 5 pouces, ou en tout 79 pieds 3 pouces de face sur l'avenue St. Charles par 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles, Lot "A" forme l'encoignure de l'avenue St. Charles et de la rue Berlin. Lot "D" mesure 35 pieds 3 pouces de face sur l'avenue St. Charlet par 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot "E" mesure 35 pieds 6 pouces de face à l'avenue St. Charles par 123 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot "F" touche aux lots dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Berlin par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La subdivision des lots ci-dessus étant composée des lots originels Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 24 du dit ilet sur le plan attaché à un acte de vente par devant Sélim Magner, ancien notaire en cette ville, en date du 18 juillet 1868, de la New Orleans and Carrollton R. R. Co, à R. Fochelu. Les hangars du fond du lot "F" seront transportés au fond des lots "D" et "E" aux frais du vendeur, et toutes les améliorations "D" et "E." Tous ces lots seront vendus subdivisés conformément au susdit plan par De l'Isle, voyer. La propriété ci-dessus est vendue sujette aux baux et loyers qui s'y trouvent, lesquels seront annoncés au moment de la vente.

2° Le grand ilet, élevé de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Robert, Upperline, Green (maintenant Liberté), St. George (maintenant Howard), désigné par le No 88 (maintenant 568), subdivisé dans vingt-quatre lots, désignés par les lots Nos 1 à 24, tous deux inclusivement, sur un plan par A. De Armas, député voyer général, en date du 6 mai 1859, déposé en l'étude de A. Doriocourt, notaire en cette ville, d'après lequel le plan des dits lots mesurent comme suit:

Lot No 1 formant l'encoignure des rues Robert et Liberté; lot No 10 formant l'encoignure des rues Robert et Howard et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 8 lignes de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur; lots Nos 11 et 20 mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Upperline sur 120 pieds de profondeur; lot No 11 formant l'encoignure des rues Upperline et Liberté, Lot No 20 formant l'encoignure des rues Upperline et Howard, Lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 mesurant chacun 30 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Upperline sur 120 pieds de profondeur. Lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Liberté sur 150 pieds 5 pouces de profondeur, et lots Nos 23 et 24, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Howard sur 151 pieds 5 pouces de profondeur.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 jan—16 23 30—fev 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots de Terre bien Remblavés,

SUR LA RUE WATER.

Entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Succession de Joseph Bitter.

No 43,026—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN —W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet— JEUDI, 10 février 1898, à midi, à la Boure des Encanteurs, Nos 629 et 531 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre datée le 5 Janv. 1898, par l'honorable Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Les trois lots à bâtir bien remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz, Constantinople, désignés par les Nos 4, 5, et 6 dans l'ilet No 90, conformément à un plan de A. Boudousquie, ingénieur civil en date du 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Boulligny encanteur et référé dans l'acte de vente de Edmond Burthe par devant A. Pitot Jr notaire, le 30 avril 1872 mesurant comme suit: lot No 4, 25 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5. Lot No 5 25 pieds 1 pouce de face sur la rue Water et la même largeur dans le fond par 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4, et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6. Lot No 6, 25 pieds 2 lignes de face sur la rue Water la même largeur sur la ligne du fond par 99 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 5, et 98 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Faisant face au fleuve, aux grands docks Stuyvesant, grandes fabriques et chars à vapeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 16 23 30—fev 6 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 15 février—Cottage double, No 2324 rue Bourbon (Ancienne ment Bagatelle).

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 15 février 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 10 janvier 1898, issu par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée de la succession de Louis Roth. No 55,256 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Prosper, St-Antoine et Claiborne, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 26, et mesure 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds et 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant en tout quelque six chambres

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a une, à un an par des billets portant 8 pour cent d'intérêt garantis par hypothèque lien du vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 16 23 30—fev 6 13 14 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE en PARTAGE

—D'UNE—

Splendide Propriété

—POUR—

PLACEMENT, RÉSIDENCE

—OU—

SPÉCULATION,

Située Avantageusement

—DANS—

LA GRANDE

Avenue Napoléon,

—ENTRE LES RUES—

CARONDELET et BARONNE

En pleine vue de la

Magnifique Avenue St-Charles,

Une de ces rares occasions qu'on ne rencontre qu'à de longs intervalles et desquelles le sage se hâte de profiter.

Devant être Vendue en Lots.

Mme Mary Hottinger vs John G. Hottinger et als.

No 51,727—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 10 février 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 5 mars 1897, et signé le 11 mars 1897, par l'hon F. A. Monroe, juge de ladite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Douze splendides lots de terre élevés devant être vendus séparément, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin Carondelet et Baronne, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement et le lot No 24, sur un devis d'arpentage par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 20 février 1897, et mesurant d'après ledit devis comme suit:

Les lots 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Carondelet. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 152 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 152 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, consistent en une résidence en bois à deux étages avec six chambres, un cottage double en bois à un étage, avec quatre chambres de chaque côté, et une écurie en bois à un étage. Ces améliorations seront vendues séparément des lots. Les acquéreurs devront les enlever des terrains dans les trente jours de la date de l'adjudication.

Les améliorations sur le lot No 24 désignés par les numéros municipaux 4321 et 4323 rue Carondelet, sont un cottage double en bois à un étage, contenant quatre chambres, allée et hangar de côté. Ces améliorations sont vendues ensemble avec le terrain sur lequel elles se trouvent, désigné comme lot No 24. Tous les lots ci-dessus seront vendus séparément d'après un plan copié du susdit devis exposé au moment de la vente.

Après l'avenue St-Charles l'avenue Napoléon est la plus belle rue comme résidence au-dessus de la rue Canal, et promet de rivaliser avec l'avenue St-Charles dans un avenir prochain.

La situation de cette propriété ne pourrait pas être améliorée ayant une belle rue pavée et une banquette en schillinger sur le devant. La rue Baronne est également pavée.

Ceux désirant des sites de résidences et de emplacement et d'une hausse certaine agiront sagement en achetant ces propriétés qui augmenteront en valeur aussi sûr que la Nouvelle-Orléans prendra valeur et qui s'accroîtra journellement quoique l'on puisse dire au contraire. Pour une résidence d'avenue les avantages qu'offre l'avenue Napoléon sont d'une apparence qui ne peut pas être discutées. Un mot aux sages est suffisant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans, avec billets de l'acquéreur ou des acquéreurs divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs, portant intérêt de 6 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final garanti par lien et privilèges du vendeur sur toutes les propriétés vendues aussi bien que toutes les autres clauses de garanties, incluant le 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ou aucun d'entre eux. Les améliorations qui sont vendues avec les lots doivent être tenues assurées, et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au comptant du prix de l'enchère sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théo. G. Seitzfaden, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 jan—9 16 23 30—fev 6 10

Les meilleurs!
Les plus beaux!!
Et les plus appropriés!!!

CADEAUX

Des Jours de Fêtes

A offrir à ceux que l'on aime, à ces chers parents en MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc., en grande variété aux prix les plus raisonnables, chez

FRANTZ BROS. & CO.,

— Successeurs de —

FRANTZ & OPITZ,

No 129

RUE BOURBON,

Près Canal.

N. B.—Les ordres des campagnes seront promptement exécutés.

16 déc—

COMPAGNIE D'ASSURANCES

MUTUELLE DU SUN.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

—:o:—

ACTIF.

	Valeur au pair	Valeur sur sur le marché.	
BONS—			
Ville de la Nouvelle-Orléans, à 102 1/2 4 0/0	$442,500 00	$453,562 50	
Louisiana State Consols, à 100, 4 0/0	200,000 00	200,000 00	
New Orleans City Premium à 201 3/4	18,200 00	36,718 50	
United States Registered, à 113, 4 0/0	25,000 00	28,250 00	
New Orleans City Gold, à 140, 7 0/0	18,000 00	25,200 00	
			$ 743,731 00
ACTIONS—			
220 actions, New Orleans City Waterworks Co., à 112	$ 22,000 00	$24,440 00	
20 actions Provident Savings and Safe Deposit Bank, à 75	2,000 00	1,500 00	
675 actions Banque du Canal, à 121	67,500 00	81,675 00	
300 actions New Orleans and Carrollton Railroad Co., à 124	30,000 00	37 200 00	
			144,815 00
Propriétés foncières en la Nouvelle Orléans, 3 propriétés			47,500 00
Comptant en banque et dans le bureau			92,559 01
Balance comptant en cours de collection			68,598 15
Total de l'actif			$1,097,203 16

PASSIF.

Capital actions		$500,000 00
Réservé pour primes non acquises		224,915 13
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	Feu.....45 233 / Rivière 1,0 0 / Maritime 250	46,483 00
Réservé pour dividendes non payés		12,500 00
Réservé pour toutes autres réclamations contre la compagnie		8,605 02
Surplus net		304,700 01
Total		$1,097,203 16

—:o:—

CHARLES JANVIER, Président.

R. E. CRAIG, Vice-Prés. FERGUS G. LEE, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1898.

21 janv—1m dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Seuls et Doubles et Lots à Batir

Dans une bonne Localité du Second District.

Succession de Jules Bauduc et de son épouse.

No 54,532 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 21 janvier 1898 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division "A", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le joli cottage double en bois à un étage, avec mansarde, No 2539 rue Ste-Anne, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Roche blanche et Dorgenois, retiré de la rue, contenant trois chambres d'un coté et quatre chambres de l'autre coté, citernes, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le No 133 de l'ilet No 7 sur un plan de C. de Armas, en date du 17 avril 1875, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, mesurant, en mesures américaines 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face sur la rue Ste Anne sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 134, vers la rue Rocheblanche et 132 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes vers la rue Dorgenois le séparant du lot No 132. Loyer au taux de $168 par an. Beau voisinage, près des lignes des chars et un placement payant.

2° Le cottage en bois confortable et seul à un étage, No 1206 rue Broad, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Hôpital et quartier, contenant six chambres, citernes etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur un plan par L. H. Pilié, voyer, en date du 28 juillet 1874 et mesure 23 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Voisinage gai et s'améliorant.

3° Un certain lot de terre à bâtir, y touchant, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, désigne par la lettre D sur le dit plan par Pilié et mesurant 23 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre à bâtir dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dorgenois et Broad, désignés par les lettres A et B, sur un devis d'arpentage par L. G. de l'Isle, voyer, daté le 21 janvier 1898, mesurant chacun, conformément audit plan, 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lesdits lots se touchent et le lot A forme l'encoignure des rues St-Philippe et Dorgenois.

5° Le cottage en bois à un étage, touchant à la susdite propriété quatrièmement décrite sur la rue St-Philippe, contenant quatre chambres, hangar citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur le dit plan par Del Isle, mesurant conformément 32 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Philippe, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une portion d'une des bâtisses sur le lot est en partie sur le lot "D" y adjoignant et doit être enlevé au lot "C" aux frais de l'acquéreur du dit lot.

6° Un certain lot de terre à bâtir, touchant au susdit lot "C" désigné par la lettre "D" sur ledit plan par Del Isle, mesurant conformément 32 pieds 7 pouces et 4 lignes de face au la rue St. Philippe par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots ci-dessus quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrits se touchent et sont dans les même district et ilet. La rue St-Philippe est pavée à proximité de plusieurs lignes de chars, entourés sur les trottoirs de magnifiques arbres. Voisinage beaucoup amélioré

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un ou en un et deux ans de crédit le tout au gré des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant M. Gernon, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

janv 23 26 30—fev 6 13 20 24

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres.

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille"):

1er sept—1 an—

BUREAU DE LA

Comoagnie d'Assurances des Marchands.

No 624 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$169,375 40	
Sur risques de mer	12,231 34	
Sur risques de rivière	2,742 60	
		$173,349 34
A ajouter—		
Primes non acquises 1896		48,763 60
		$222,112 94
Ajouter—		
Intérêt	$9,409 79	
Loyer	$8,398 25	
		$17,808 04
		$239,920 98
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de feu	$72,400 22	
Sur risques de mer	6 02	
Sur risques de rivière	370 57	
	$72,776 81	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896	7,393 01	
Pertes totales	$65,383 80	
Primes retournées	$23,543 83	
Réassurances	7,769 78	
Commissions	17,674 92	
Taxes et licences	6,218 87	
Dépenses générales Agence et légales	27,400 47	
		$147,991 47
		$91,929 51
Réservé pour primes non acquises 1897	52,232 00	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées	9,614 50	
		$61,846 50
Profit		$30,083 01
Dividende de juin et de décembre 1897	20,000 00	
Profit net de 1897	10,083 01	
		$30,083 01

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 4,647 27
Primes en voie de collection	28,077 96
Billets garantis sur nantissement	13,291 40
Comptant en main	18,762 88
Propriété foncière	154,193 41
180 actions de la N. O. Gas Light Company à 120	21,600 00
117 actions de la Orleans Rail Road Co à 12	1,404 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd. à 75	525 00
7 actions de la Provident Savings Trust & Deposit Bank à 80	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à 90	4,500 00
796 bons à prime à 202 1/2	32,238 00
7 bons à prime tirés à 240	336 00
8 Louisiana Consols à 102	8,160 00
$1,750 des deuxièmes bons hypothécaires de la Orleans Railroad Co à 70	1,225 00
Librairie et meubles	2,400 00
	$291,920 92

PASSIF.

Fonds capital	$200,000 00	
Primes non acquises de 1897	52,232 00	
Pertes non ajustées et non payées	9,614 50	
Dividendes non réclamés	942 00	
Dividende de décembre 1897	8,000 00	
Surplus	21,132 42	
		$291,920 92

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

(Signé.) PAUL CAPDEVIELLE, Secrétaire.

(signé) JULES MONTREUIL, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 14me jour de janvier 1898.

(Signé.) CHAS. T. SONIAT, Notaire

16jan—1m

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Vingt-Sixième Etat de Situation Annuel de la Compagnie d'Assurances

TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—			
Sur risques de feu		$468,239 60	
Sur risques de mer		20,062 50	
Sur risques de rivière		8,955 16	
		$497,257 26	
Ajouté, primes non expirées pour 1896		186,017 50	
		$683,274 76	
A déduire—			
Réservé pour primes non expirées pour 1897	$210,403 00		
Primes remboursées	78,952 86		
Réassurances	60,086 33—		
		$349,442 19	
		$333,832 57	
A déduire—			
Pertes de feu payées	$162,797 00		
Pertes de mer payées	8,833 32		
Pertes de rivière payées	283 20		
Commissions	67,591 97		
Taxes et licences	7,499 17		
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	22,598 15		
	$269,557 81		
Pertes non payées	13,574 65—		
		283,132 46	
Profit net		$50,700 11	

ACTIF.

Comptant en banque		$ 37,689 08
240,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans		249,600 00
160,000 bons d'Etat de la Louisiane		163,200 00
50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis		57,000 00
25,000 bons à prime de la Nlle-Orléans		50,250 00
100 actions de la banque Canal		12,400 00
25 actions de la Banque Nationale Germania		2,500 00
10 actions de la Banque d'Epargnes Provident		780 00
Prêts sur hypothèque		14,750 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau 217 rue Champ		40,000 00
Primes en cours de collection		60,158 66